



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2026-359

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 11/06/2026

Intitulé du poste (F/H) :

Agent d'accueil et de surveillance (F/H)

Forteresse de Salses

Catégorie statutaire : C

Corps : Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage

Code corps : AASM

Groupe RIFSEEP : 2

Grille CMN : Groupe 1

Métier cadre de gestion : Agent d'accueil de surveillance

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Forteresse de Salses – Chemin du Portichol – 66 600 Salses-le-château

Missions

Au sein de l'équipe d'accueil et de surveillance, et sous l'autorité du chef du service de l'accueil et de la surveillance, l'agent(e) d'accueil et de surveillance assure l'accueil et la sécurité des visiteurs, la sécurité du monument et la sûreté des collections permanentes et des œuvres présentées dans le cadre des expositions temporaires.

Il accueille et informe les publics et contribue à la sécurité des personnes et des biens. Il fait des visites commentées et des visites thématiques

En matière d'accueil des publics et l'information du public :

- Accueillir les visiteurs et les publics spécifiques (handicapés, scolaires...), les renseigner, les orienter, les assister en fonction du besoin ;
- Il (elle) peut être amené (e) à prendre les réservations des groupes ;

En matière de sécurité et de sûreté :

- Veiller à la sécurité des visiteurs, du monument, du matériel et des collections ;
- Assurer le contrôle Vigipirate et le respect des mesures sanitaires au sein du monument et contrôler les titres d'accès sur le site.
- Assurer des rondes régulières
- Veiller à la sûreté des collections ;
- Veiller au bon déroulement des manifestations temporaires et des événements organisés ;
- Veiller à la mise en sécurité et sûreté de la Forteresse de Salses
- Il (elle) peut être amené à assurer des astreintes.

En matière d'actions de médiation culturelle

- Conduire des visites commentées ;
- Contribuer à des actions de médiation plus spécifiques en conduisant des visites thématiques.
- Connaissance d'une langue étrangère fortement appréciée

En matière de présentation et d'entretien du monument :

- Veiller à la propreté des espaces de travail, de visite et également à ceux non ouverts à la visite.
- Participer à l'entretien courant de ces espaces.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Connaissances des techniques et des règles en matière de sécurité – sûreté des ERP.
- Connaissances en matière de monument historique, en architecture militaire, en histoire appréciées.
- Connaissance de la réglementation relative aux établissements recevant du public et aux règles d'hygiène et de sécurité.

Savoir-faire :

- Appliquer les consignes ;

- Mettre en œuvre le règlement de visite ;
- Répondre aux attentes et aux spécificités des différents publics ;
- Savoir prendre la parole en public
- Intervenir avec rapidité dans le respect des procédures et gérer les situations difficiles ;
- Rendre compte à sa hiérarchie.
- Petite maintenance.

Savoir-être :

- Ponctualité et sens de l'accueil ;
- Travail en équipe ;
- Maîtrise de l'expression orale ;
- Réactivité dans ses fonctions
- Sens de l'analyse ;
- Sensibilité au patrimoine et sites historiques
- Ponctualité et assiduité
- Sens du service public
- Faire preuve de qualités relationnelles
- Capacité d'adaptation
- Disponibilité, dynamisme et réactivité

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

*« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination :

https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

***Liaisons hiérarchiques :** Rattachement direct au chef du service de l'accueil et de la surveillance.*

***Liaisons fonctionnelles :** Interaction avec le service administratif. Nombre de personnes dans le monument : 13 agents permanents, 3 animatrices du patrimoine, l'administrateur et son assistante/ gestionnaire. Les visiteurs, les intervenants extérieurs et les différents services du monument.*

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération de **22 979 € bruts annuels**
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels.
Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité sur les horaires et jours travaillés ;
- Mobilité professionnelle
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Permis B obligatoire

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 11/07/2026** sur notre logiciel de recrutement : [CMN - Agent d'accueil et de surveillance H/F](#)

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.